

Modification du PLU de Longueau

Dossier d'évaluation des incidences Natura 2000

Sommaire

| | |
|---|---|
| FR2200356 Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie | 3 |
| FR2212007 - Étangs et marais du bassin de la Somme | 4 |
| Sites Natura 2000 situés à moins de 20km | 5 |
| Plan du projet | 8 |

FR2200356 MARAIS DE LA MOYENNE SOMME ENTRE AMIENS ET CORBIE

Localisation :

-Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux] :

Longitude : 2,37889° Latitude : 49,88472°

Superficie totale : 525 ha

-Pourcentage de superficie marine : Non concerné

-Le site est intégralement contenu dans le département de la Somme et traverse les communes d'Amiens, Blanchy-tronville, Camon, Corbie, Daours, Glisy, Lamotte-Brebière, Longueau, Rivery, Vecquemont.

Les espèces végétales inscrites :

- le Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*)

Les espèces animales inscrites sont :

- La Bouvière (*Rhodeus amarus*) ;
- La Planorbe naine (*Anisus vorticulus*) ;
- La Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) ;
- Le Triton crêté (*Triturus cristatus*) ;
- Le Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana*)

FR2212007 - ÉTANGS ET MARAIS DU BASSIN DE LA SOMME

Localisation :

-Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux] :

Longitude : 2,76889° Latitude : 49,94417°

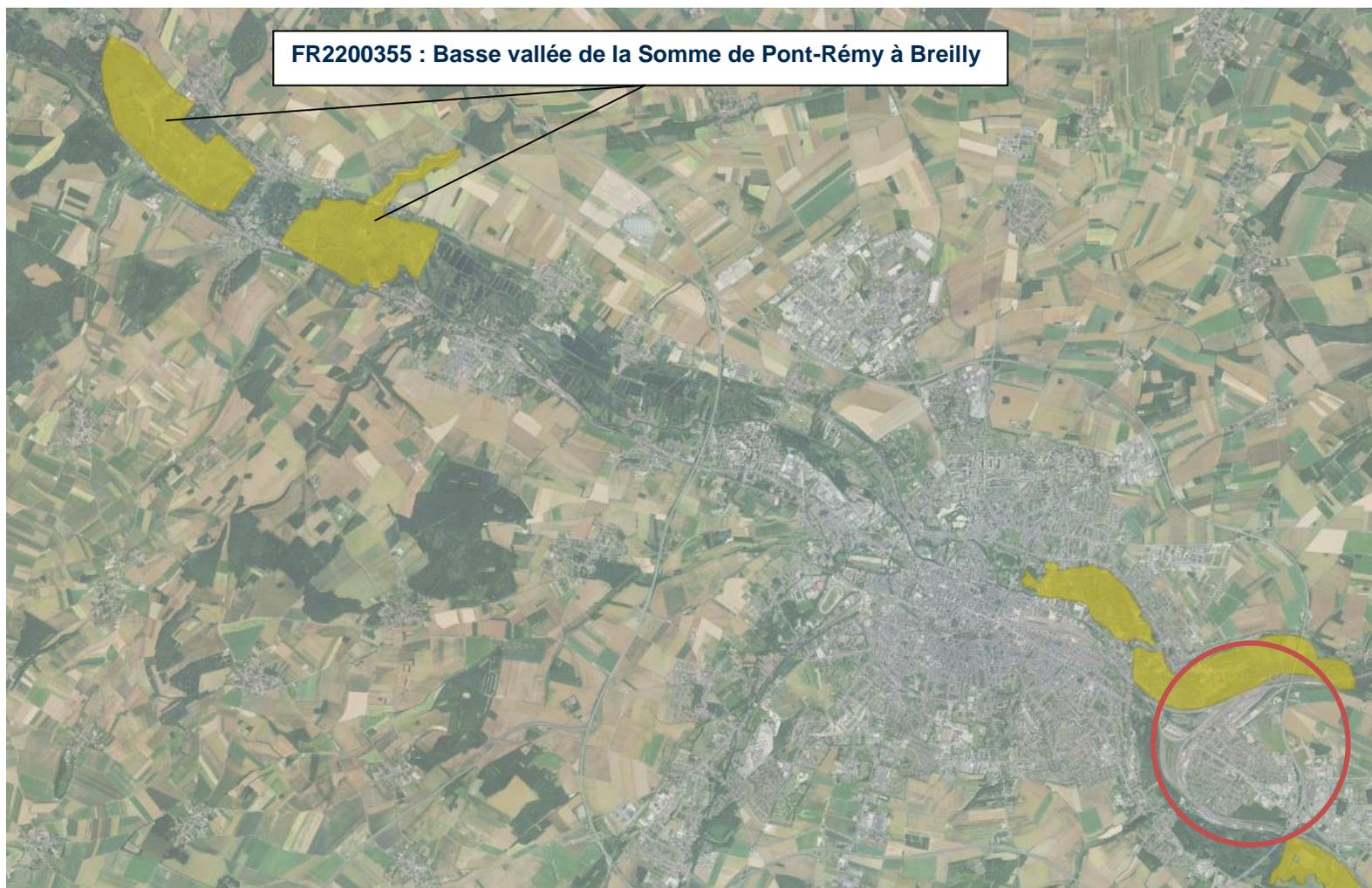
Superficie totale : 5243 ha

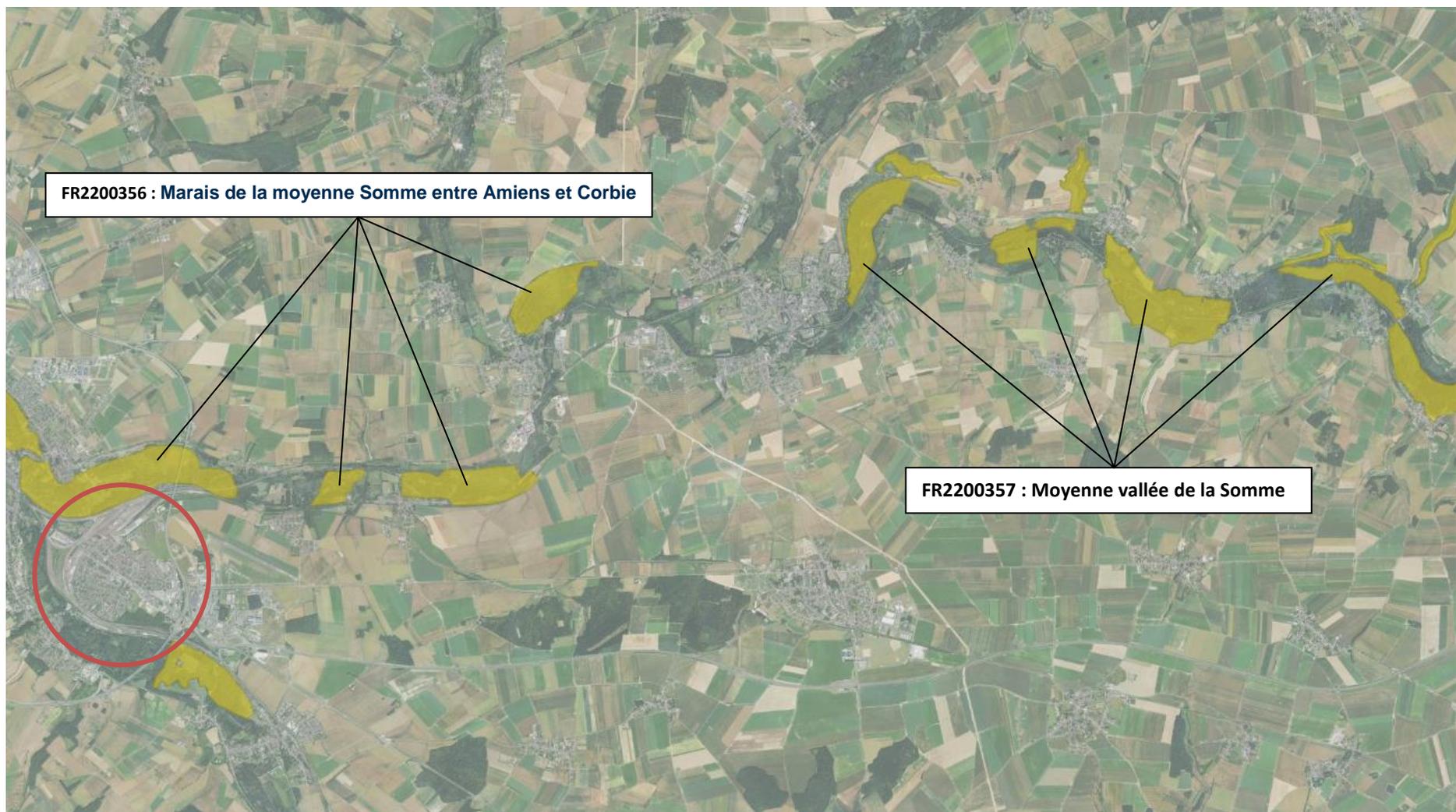
-Pourcentage de superficie marine : Non concerné

Les espèces animales sont :

- l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*)
- le Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*)
- le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*)
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- le Busard cendré (*Circus pygargus*) , le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*)
- le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*)
- la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*)
- la Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*)
- la Grande Aigrette (*Casmerodius albus*)
- le Héron pourpré (*Ardea purpurea*)
- la Marouette ponctuée (*Porzana porzana*)
- le Martin pêcheur-d'Europe (*Alcedo atthis*)
- le Milan noir (*Milvus migrans*)
- la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)
- la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*).

SITES NATURA 2000 SITUES A MOINS DE 20KM





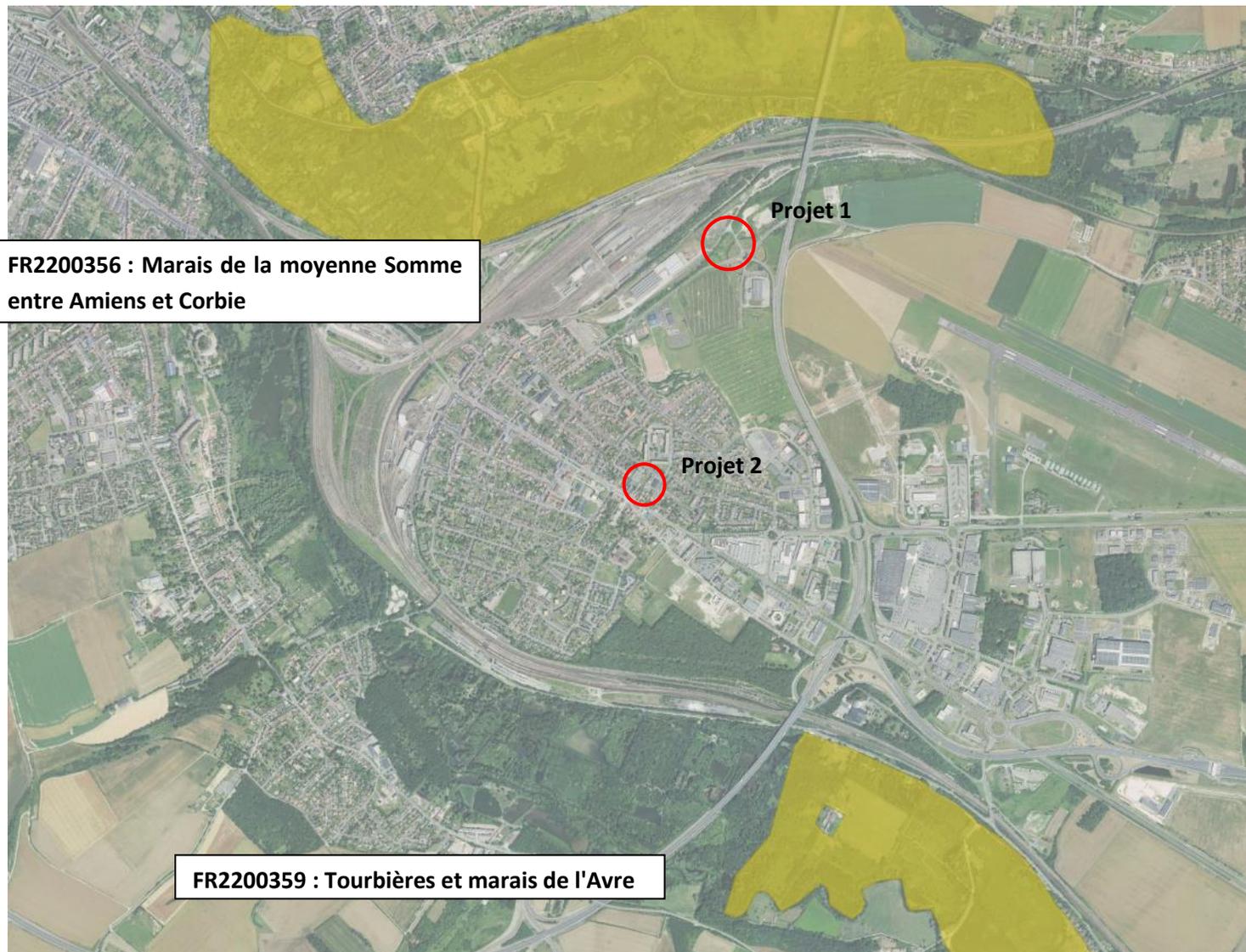
FR2200356 : Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie

FR2200357 : Moyenne vallée de la Somme



FR2200359 : Tourbières et marais de l'Avre

PLAN DU PROJET



Le projet de modification du LPU concerne le centre-ville de Longueau, sa réalisation ne devrait pas avoir d'impact sur les espaces naturels protégés. Ceux-ci étant mis à distance par les infrastructures ferroviaires.

Le projet 1 a pour but de supprimer les espaces réservés initialement accordés à la station d'épuration. Cette modification du plan de zonage n'a aucun impact sur les zones Natura 2000 présentes à proximité du site.

Le projet 2 a pour objectif d'enlever l'interdiction de construction de cellules commerciales supérieures à 1000 m² en zone urbaine. Cette modification est réalisée afin de permettre l'extension d'un magazine existant. Cette modification n'aura du PLU n'aura aucun impact sur les zones Natura 2000 présentes à proximité du site.

Aucune création de nouvelles zones à urbaniser n'est réalisée.